



COMMUNE DE WEMMEL

Conseil communal du 28 novembre 2005

Décisions

www.wemmel.be
info@wemmel.be

Application de l'article 28 du décret du 28 avril 1993 et du décret du 15 juillet 2002, tenant le règlement de la tutelle sur les communes.

SEANCE PUBLIQUE

1. Installation nouveau membre du conseil.
M. Leyman Freddy a été installé comme nouveau membre du conseil en succession de feu Mad. Demerie.
2. Approbation devis particulier, plans et estimation pour la construction d'un système de canalisation - Ronkel
A l'unanimité
Approbation devis particulier, plans et estimation à €181.744,8 – adjudication publique
3. Approbation devis particulier pour l'implantation de panneaux publicitaires en combinaison avec des sachets pour crotte de chiens
A l'unanimité
Approbation devis particulier : convention après procédure de négociée
4. Approbation devis particulier pour l'abattage, la replantation et l'élagage d'arbres dans plusieurs avenues
A l'unanimité
Approbation devis particulier et estimation à €31.315 – procédure de négociée
5. Circulation : A l'unanimité
- Ligne jaune interrompue rue Is. Meyskens 184-186
- Passage pour piétons chée de Merchtem
6. Règlement concours décoration façades période de Noël
Approuvé à l'unanimité
7. Convention entre le CPAS et la commune concernant le fonctionnement du centre d'aide sociale et la coordination des soins aux personnes âgées
Approuvé à l'unanimité
8. Approbation PPA « Parc à conteneurs »
Approuvé à l'unanimité
9. Désignation représentant Havicrem – assemblée générale extraordinaire
M. Mertens a été désigné à l'unanimité
10. Désignation représentant IWVB – assemblée générale extraordinaire
M. Bosmans a été désigné à l'unanimité
11. Désignation représentant Haviland – assemblée générale extraordinaire
M. Belgrado a été désigné à l'unanimité
12. Nouvelle procédure permis d'environnement BIAC
Point retiré
13. Canalisation d'utilité publique

- Renouvellement poteaux d'éclairage rue Ronkel
- Renouvellement éclairage publique :

SEANCE A HUIS CLOS

13. Mise en disponibilité pour cause de maladie membre du personnel
14. Mise à la pension pour cause de maladie
15. Personnel école néerlandophone

Cette liste peut être consultée au secrétariat – av. Dr. H. Follet 28 – 1780 Wemmel, tous les jours ouvrables de 8h30 à 11h30 et ce jusqu'au 15 décembre 2005

Wemmel, le 1 decembre 2005

Par ordonnance :
Le secrétaire
(s) Mad. J. Luykx

le bourgmestre
(s) M. Van Langenhove